

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 FEVRIER 2025**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE VINGT-CINQ FEVRIER, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 19 février 2025*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Yvon BERHAULT, Josyane BERTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Jérémy BOULARD, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, David L'HOMME, Anne-Gaud MILLORIT, Caroline MERIAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Suzanne BOURDE donne pouvoir à David L'HOMME,
- Camille CAURET donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Renaud LE BERRE donne pouvoir à Jean-Luc COUELLAN,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry Andrieux,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Pierre-Alexis BLEVIN, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Josyane BERTIN

**Délibération n°2025-017**

Membres en exercice : 69 Présents : 59

Absents : 10

Pouvoirs : 7

<p><b>MOBILITES</b> <b>DEFINITION ET GESTION DES MOBILITES DU TERRITOIRE</b> <b>CREATION DU COMITE DE PILOTAGE - DESIGNATION DES MEMBRES</b></p>
--

Lamballe Terre & Mer est une agglomération qui agit en tant qu'autorité organisatrice des mobilités (AOM) sur son périmètre. Ses statuts précisent qu'elle est en charge de l'organisation de la mobilité. Depuis janvier 2020, l'agglomération dispose de son propre réseau de transports en commun Distribus

avec des services réguliers, du transport à la demande et du transport scolaire. L'exploitation de ce réseau a été confiée pour 7 ans à l'entreprise Transdev CAT et Le Vacon (2020-2026). Cette concession de services publics expire le 31 décembre 2026. Des démarches pour prolonger la concession de service public jusqu'au 4 juillet 2027 sont en cours.

Pour préparer la future offre de mobilités du territoire, l'agglomération a lancé une consultation pour qu'un assistant de maîtrise d'ouvrage l'accompagne. L'étude comprend 4 volets :

- Volet A : Diagnostic du fonctionnement des services de transports actuels et analyse des besoins de déplacement,
- Volet B : Définition de l'offre future du réseau des mobilités,
- Volet C : Comparaison des différents modes de gestion pour l'exploitation du réseau,
- Volet D : Assistance au maître d'ouvrage pour la fin du contrat de CSP Distribus.

Pour assurer le suivi de cette mission, une gouvernance doit être mise en place comprenant :

- Des instances de travail : comité des partenaires, comité technique, conseil de développement
- Une instance de pilotage : le comité de pilotage aura pour missions principales de garantir que le projet est en phase avec les priorités politiques, de suivre l'avancement des différentes phases de l'étude, d'assurer une communication régulière avec les instances de décisions.
- Les instances d'informations et de décisions : Bureau, Conférence des Maires et Conseil communautaire.

Il est proposé de composer le comité de pilotage, comme suit :

- Le Président ou son représentant pilote l'instance,
- Le Vice-Président aux mobilités durables,
- La Vice-présidente en charge des solidarités et de la transformation numérique,
- Le Vice-Président en charge de l'adaptation au changement climatique et contractualisations,
- 2 membres titulaires de la Commission mobilités (+ 2 suppléants),
- 3 membres du Conseil communautaire (+ 3 suppléants).

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 28 janvier 2025,

Considérant la nécessité de mettre en place une structure de pilotage pour assurer le suivi de cette mission,

#### **Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- VALIDE la création du comité de pilotage
- APPROUVE la composition suivante :
  - Le Président ou son représentant pilote l'instance,
  - Le Vice-Président aux mobilités durables,
  - La Vice-présidente en charge des solidarités et de la transformation numérique,
  - Le Vice-Président en charge de l'adaptation au changement climatique et contractualisations,
  - 5 membres de la Commission mobilités,
  - 6 membres du Conseil communautaire,
- DESIGNER 5 membres de la Commission mobilités pour siéger au comité de pilotage :
  - Brunon HERNOT
  - Loïc DAVID
  - Isabelle GICQUEL
  - Patrick MENARD
  - Thierry ROBERT
- DESIGNER 6 membres du Conseil communautaire pour siéger au comité de pilotage :
  - Camille CAURET
  - Catherine MOISAN
  - Stéphane de SALLIER DUPIN
  - Valérie BIDAUD
  - Christophe ROBIN
  - Michel VIMONT
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le 28 FEV. 2025  
Le Président,  
Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 3 MAR. 2025

De la publication le 3 MAR. 2025

Pour le Président  
Par délégation  
Lydie MICHEL  
Directrice  
Administration Générale